

PER

~~d/1~~ 373 AG

373

III (37)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

GOUVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. C. J. CHANEL

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE

DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL GÉNÉRAL.

LE 26 JUN 1925.



CAYENNE

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1925

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE



20039718

I.
164



373
AG

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

CONSULTATION

SUR PLACE

375
Pbr 34

BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE
GUYENNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. C. J. CHANEL

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le 26 Juin 1925.

MESSIEURS LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX,

L'an dernier, et lors d'une des Sessions extraordinaires de votre Assemblée, j'avais l'honneur de vous dire quel plaisir j'éprouvais à me retrouver aussi souvent que possible avec vous tous réunis, et quel intérêt existait à ce que le Gouvernement local et le Conseil général élu se concertassent fréquemment pour une cordiale action commune.

Vous aviez bien voulu adopter mes vues à ce sujet et je suis certain que vous fûtes quelque peu surpris de ne pas recevoir, depuis mon arrivée en Guyane, la convocation qui vous appelait à venir, en groupe, conférer avec le Chef de la Colonie ainsi qu'avec ses collaborateurs. Et cela, d'autant plus, que je venais d'accomplir, sur la demande que j'en avais faite

et qui fut appuyée par vous, une Mission en France, Mission dont il convenait que je vous entretins.

Si j'ai retardé, Messieurs, l'occasion de vous rencontrer, c'est que de lourdes préoccupations s'imposèrent à moi dès mon débarquement. Ces préoccupations furent également les vôtres, puisque quelques semaines après mon retour, le Pays était consulté au sujet du renouvellement des Municipalités puis, à propos des élections cantonales.

Ces consultations sont terminées. Aussi, comprendrez-vous que mes premières paroles soient pour adresser mes félicitations très cordiales et très sincères aux nouveaux élus du Pays et leur souhaiter une heureuse carrière, féconde pour la rénovation et le progrès de la Guyane française.

Vous savez déjà, Messieurs, l'impression profonde qu'a produite, aussi bien au sein du Gouvernement de la République que dans celui du Parlement, le résultat de cette consultation : les électeurs guyanais, en effet, ont, le 21 Juin comme le 3 Mai, donné une adhésion manifeste à la politique du « Cartel des Gauches » en reconnaissant et en approuvant l'action de l'Homme qu'ils ont choisi pour les représenter à la Chambre Française. Aussi, suis-je heureux de saisir cette occasion pour présenter à notre Député un salut respectueux ainsi que les vifs remerciements de mon Gouvernement pour l'action si active — et déjà si riche en résultats — qu'il poursuit inlassablement.

L'impression dont je suis l'écho fut d'autant plus vive que les élections, en Guyane, se déroulèrent dans l'ordre et le calme le plus complets. Laissez-moi vous dire, et du plus profond de moi-même, la joie que j'ai eue à constater les qualités civiques dont firent alors preuve nos compatriotes et tout particulièrement la haute dignité qui présida aux luttes que nous venons de traverser.

Aujourd'hui le Pays a parlé. Il a dit nettement et sans embages quelle était la politique qu'il entendait suivre. Il a affirmé son désir de voir la Colonie travailler dans l'ordre et dans la paix. Il pense certainement, avec moi, que le mandat qu'il a confié à ses élus ne doit pas être simplement pour eux

une cause de fierté. Ce sentiment est légitime certes ; mais il est nécessaire que ces élus ne se bornent pas à l'éprouver en demeurant inertes. Leur fierté doit être motrice, si j'ose user d'une telle image ; il ne faut pas qu'elle reste béate autant qu'inopérante.

Si j'ai bien compris l'ardent désir de toute une population, si j'ai deviné ses aspirations profondes, la Guyane a soif de calme, soif aussi de voir disparaître les énervantes questions de personne, les ridicules luttes de terroir ; elle souhaite, et d'un seul cœur, travailler, peiner s'il le faut, pour reprendre la place si belle qu'elle possédait au milieu des Filles de la France Républicaine et pour s'avancer d'un pas certain sur la route du Progrès.

C'est à vous tout particulièrement, Messieurs, que s'adresse ce vœu très net du Pays.

Vous avez su et saurez encore exercer vos droits à chaque occasion qu'il m'était ou me sera agréable de vous offrir. Au cours de cette Session de votre Assemblée, vous serez appelés à en user, car vous n'ignorez pas combien mon Administration, comme moi-même, sommes respectueux des prérogatives qui sont les vôtres. Mais vous me permettrez de vous dire qu'à côté de ces droits, vous avez des devoirs, des devoirs impératifs ! Choisis par le peuple, il importe que vous soyez imprégnés jusqu'aux plus profondes de vos fibres des responsabilités nées de la charge que vous avez sollicitée.

Vous connaissez tous mon amour pour la Guyane et l'ardent désir qui m'anime de la faire revivre, de la libérer de la torpeur, de l'inertie qui peu à peu, l'étouffaient ; de la faire prospérer chaque jour plus encore ; de la rendre riche et puissante.

Vous savez également, Messieurs, combien graves sont les heures qui passent actuellement pour la Mère-Patrie comme pour ses Colonies et l'immense labeur qui échoit aux Grands Hommes qui dirigent les Destinées Françaises. Vous n'ignorez pas, enfin — puisque c'est vous-mêmes qui, mis en face d'une nécessité et la concevant comme telle, avez assumé les responsabilités à prendre pour pallier la crise devenue menaçante, — vous n'ignorez pas, dis-je, combien est lourd l'héri-

tage que vous et moi-même avons recueilli et quel effort encore sera nécessaire aux Guyanais pour faire oublier quelques années passées dans la nonchalance et l'aveuglement.

C'est bien convaincus de telles réalités que vous devez envisager la tâche qu'il nous reste à accomplir. C'est profondément pénétrés de ces inéluctables obligations qu'il faut concevoir — avec la foi, avec la ferveur indispensables — le concours intelligent, averti, toujours actif et sincère qu'il est dans votre rôle d'apporter au Représentant en Guyane du Gouvernement de la République. Ainsi, vous aiderez à l'action que j'ai toujours considérée comme le premier et le plus naturel de mes devoirs.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'insister ainsi sur vos responsabilités. Au fond, c'est inutile. Car je vous connais ! car je sais quels hommes vous êtes ! car je vous ai vus à l'œuvre ! En réalité, c'est un simple geste de loyauté que je cherche à faire, quand je vous dis à nouveau ma profonde reconnaissance pour la sollicitude que vous avez toujours affirmée des intérêts de ce Pays comme pour la collaboration si cordiale et si profondément effective qu'à chaque occasion j'ai rencontrées chez vous. Et cela, que vous fussiez réunis en Assemblée plénière, que siègeât seule votre Commission Coloniale ou qu'enfin, je fus amené à consulter certains d'entre vous personnellement.

Cette conviction, avec laquelle je vis depuis que je suis en Guyane Française, de toujours trouver au sein du Conseil Général le concours loyal et dévoué qui m'est si utile, m'a été d'un appui précieux au cours de ma Mission à Paris.

Je sentais, en effet, vos pensées amies s'unir à la pensée comme au cœur de votre Représentant et me soutenir, alors que je défendais la Guyane et m'attachais à faire comprendre, à mes Grands Chefs comme à l'opinion publique, que cette Terre ne voulait pas mourir et, bien au contraire, tressaillait déjà de l'avenir, chez elle en puissance et que tous nos efforts tendent à créer ! Je vous devinais autour de moi quand je disais aux Ministres, aux Membres du Parlement, aux Grands Industriels, aux Financiers, que cette Colonie n'entendait point être un pays déchu et qu'il ne fallait pas, — parce qu'on

l'avait méconnue — tenir pour insignifiant son essor possible! C'est vous qui parliez par ma bouche lorsque, au cours d'une conférence, j'affirmais que notre Pays n'était pas simplement la « Terre du Bagne » et qu'il suffisait d'une énergie consciente, tenace, pour en faire surgir les bonnes volontés latentes ou qui s'ignorent! Quand je criais qu'une action réfléchie, constante, briserait enfin l'indolence ou l'apathie, écarterait à jamais les gestes laids et si faciles de ceux que meut leur prétention grotesque, leur sot orgueil, le seul souci mesquin de leurs intérêts privés, ou qui, aveuglés, stupides, se bornent à tout nier, estimant que croupir est plus simple et moins fatigant qu'oser, travailler et grandir!

Oui, je vous sentais tous avec moi! Et c'est pourquoi je fus plus fort, plus persuasif, plus écouté! Aussi ai-je eu la joie profonde de convaincre, même les plus prévenus et de voir l'opinion trop simpliste ou même trompée qui s'était cristallisée contre nous, se modifier et nous faire peu à peu la confiance que je réclamais et que méritait le si rude et si bel effort que je vous avais priés d'assumer et qu'en 1924, vous avez accompli.

Aussi, Messieurs, je ne doute pas du succès de notre œuvre, du triomphe de l'action commune que nous avons entreprise depuis bientôt deux années. Déjà les résultats s'affirment, déjà les premiers souffles ont balayé les miasmes de mort qui s'étaient appesantis sur la Guyane! Déjà notre vouloir, que rien n'a pu lasser, voit se rapprocher les buts qu'il s'était assignés! Bientôt, forte des aspirations profondes de ses enfants, guidée par une Administration sans faiblesse, mais prudente, économe et dont chaque membre aura la conscience, la fierté d'assumer comme il sied les obligations souscrites envers la collectivité; bientôt, libérée de ses dettes, munie de l'outillage économique si souvent critiqué et cependant indispensable, équipée enfin pour la lutte, la Guyane verra le renouveau croître, s'épanouir, s'affirmer et connaîtra les heures de douleur et de prospérité qui sont celles que depuis tant de mois appellent nos cœurs fervents!

Au travail donc, Messieurs! Au travail et loin des contingences mesquines! Au travail dans une seule pensée, avec un

seul espoir ! Au travail pour le bonheur et la grandeur de notre Patrie !

* * *

L'ordre du jour de votre Session, Messieurs est bref, mais non sans importance. M le Secrétaire général Thaly vous l'exposera dans ses détails avec la compétence et la parfaite courtoisie dont il ne cesse de donner des preuves, toutes qualités qu'il a produites d'une façon plus manifeste encore pendant ma Mission en France et pour lesquelles il m'est très agréable de lui adresser, au sein de cette Assemblée, mes remerciements.

Je me bornerai, Messieurs, à attirer d'une façon toute spéciale votre attention sur deux questions qui revêtent, à mes yeux, une exceptionnelle importance.

C'est, tout d'abord, l'échange de la Caserne Loubère contre notre Collège, échange qui va nous permettre d'installer, dans les conditions que je recherchais, de confort et de salubrité, le Collège de Cayenne, les Ecoles de garçons et notre Ecole professionnelle pour laquelle vous connaissez ma particulière tendresse.

La seconde question, Messieurs, que je vous sou mets dans un esprit que, j'en suis certain, vous apprécierez, est celle de l'établissement, en leurs principes, des projets de Plan de Campagne pour l'année 926.

Je tiens, en effet, à ce qu'il me soit permis de vous présenter, lors de votre Session ordinaire, un Programme de Travaux publics soigneusement établi et parfaitement arrêté en projets techniques comme en chiffres. Il est donc nécessaire que vous disiez sans plus tarder, si nous sommes bien d'accord sur les ouvrages à entreprendre et cela pour permettre à M l'Ingénieur, Chef du service — à la compétence et à l'activité duquel il vous sera certainement agréable que je rende hommage — d'établir, dans leurs détails, tous les projets qu'ensemble nous aurons arrêtés.



Messieurs, je n'abuserai pas de votre si bienveillante attention. Dans quelques mois, votre Assemblée sera réunie pour sa Session ordinaire. Vous serez, alors, au complet : tout d'abord parce que j'espère bien que la vie, jusqu'au jour de notre rencontre, sera, pour vous tous, favorable et légère ; puis, parce qu'alors siégeront dans cette enceinte ceux que la Guyane vient de désigner pour partager nos soucis et m'aider dans la lourde tâche qui m'est confiée. A ces nouveaux élus, Messieurs, j'adresse, avec mes félicitations, un cordial salut, auquel je me permets de joindre un conseil d'ami sincère, conseil qu'ils accueilleront, j'en suis certain, avec le même sentiment qui me le dicte. Que tous se mettent à l'œuvre, et sans délai ; que tous s'instruisent des besoins de leurs électeurs ; qu'ils se documentent ; qu'ils arrivent ici en bons ouvriers mûris, réfléchis, conscients ! Qu'ils apportent à votre Assemblée comme à moi-même, le concours loyal de leur compétence améliorée comme de leur intelligente et ferme volonté.

Ce faisant, ils agiront en bons Guyanais, que dis-je, en bons Français ! Mais pourquoi insisterai-je ? Je les connais et je sais déjà que leur amicale collaboration m'est acquise, que leur distinction nouvelle sera pour eux le motif d'une activité aussi éclairée que persévérante et que bien ordonnée.

A eux, comme à vous-mêmes. Messieurs, je dis déjà : Merci. Et, je leur demande, à ces nouveaux compagnons de notre Effort, de s'unir à nous par la pensée pour adresser notre salut respectueux ainsi que nos vœux au Chef et aux Membres du Gouvernement, à tous ces Grands Citoyens qui luttent pour assurer les destinées de la République, qui peinent pour que notre France continue, sans repos et sans trêve, sa marche vers le règne du Bonheur et de la Prospérité, de la Liberté, de la Justice, vers cet Idéal de Splendeur pour qui déjà souffraient nos Pères, que nos yeux doivent ardemment fixer et nos cœurs chérir, dévotement, toujours !

Messieurs les Conseillers généraux, je déclare ouverte votre première Session extraordinaire de 1925.

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Guyane française !



